



Contestation avis de contravention

Par **ravinette**, le **19/07/2012 à 21:15**

Bonjour, mon fils titulaire du permis a été suivi par une personne en voiture jusque dans un chemin privé (panneau à l'entrée présent) puis dans la propriété (tout en restant à l'extérieur du domicile). cette personne s'est avéré être un policier armé qui a fait à mon fils et une autre personne présente un contrôle d'identité "musclé" puisqu'ils ont été plaqués sur le capot de la voiture . ce policier n'était pas en tenue mais vetu comme un particulier de bonne foi mon fils a présenté son permis à ce policier qui le lui demandait et quelques jours plus tard nous recevons un avis de contravention pour "conduite d'un véhicule a une vitesse excessive eu regard aux circonstances"
merci de me dire si le policier était dans son droit
merci encore

Par **alterego**, le **19/07/2012 à 21:41**

Bonjour,

Etait-il dans son droit ? Oui.

Cordialement